

Cornier

Les jardins partagés, un écrin de verdure au cœur de la commune

Depuis maintenant plusieurs années, des bénévoles passionnés ont investi un petit coin de nature, au chef-lieu. Des jardins partagés ont été créés, où chacun s'entraide et partage des conseils.

Tout a commencé il y a environ quatre ans. L'habitat collectif n'offre pas la possibilité de jardiner. Aussi, la mairie a décidé de prêter un terrain, bordé par un bois, au chef-lieu, en retrait de la route. Elle y a fait installer l'eau et a fourni un cabanon, monté par les utilisateurs. Philippe Attely a, depuis, repris le flambeau de l'association créée par quatre jeunes filles. Ce connaisseur passionné fait découvrir ce petit paradis de 30 parcelles de 20 m² (4x5 m), un bel espace pour des jardiniers amateurs.

Il forme avec Anne-Marie Sieffert un binôme de jardiniers experts et très investis. Cette dernière explique que « le jardinage est un remède à tous les maux ». Elle y passe beaucoup de temps tous les jours. Cette activité physique est également bonne pour la tête.

Le jardin partagé est aussi un lieu de convivialité et d'entraide. On peut échanger des plants, des graines et des conseils. Des liens existent avec d'autres jardins, notamment Arenthon, Bonneville, Chevri-er et Peillonex.

Des bacs ont été installés, notamment pour les enfants, dans le cadre des Escapes de la MJC Centre social de La Roche-sur-



Philippe, président de l'association, et Anne-Marie, pilier des jardins, font le tour des parcelles avec Franca Viviani, adjointe au maire, elle-même passionnée de jardinage. Photo A.D.R.

Foron. Un projet de plantes aromatiques et médicinales est aussi à l'étude.

Un lieu accessible à tous

L'eau de ville est utilisée à bon escient ; si les cuves de récupération d'eau de pluie sont vides, le fermier exploitant le terrain contigu fournit une tonne d'eau, puisée dans la rivière. En échange, les jardiniers, qui bénéficient aussi de paille, de fumier et de copeaux de bois offrent volontiers quelques légumes. De plus, un piège à frelons asiatiques a été installé, mais d'autres nuisibles s'attaquent parfois aux cultures.

Des vols sont observés depuis quelque temps. La mairie réfléchit aux solutions possibles.

Les jardins, réservés au départ aux habitants de Cornier,

s'ouvrent à des personnes extérieures si des parcelles sont disponibles. La cotisation de 50 € permet d'utiliser une parcelle pendant une année, le renouvellement se faisant en février, au moment de l'assemblée générale de l'association.

Chacun choisit ce qu'il a envie de cultiver : des légumes bien sûr, mais aussi des fleurs, pour attirer les abeilles, bien utiles pour polliniser les légumes. C'est une culture respectueuse de la nature qui y est réalisée.

La mairie, qui, chaque année, passe le concours de fleurissement, a choisi d'installer à cet endroit des bacs pour le compost. Tous les habitants de la commune peuvent venir y déposer leurs épluchures et autres déchets alimentaires.

● A.D.R.

1 Tél. 06 64 25 45 20 (Philippe).